



Ministères Adventistes des Possibilités
Questionnaire sur l'accessibilité et le sentiment d'appartenance

Partie III : Leadership inclusif

Tout changement durable commence par les dirigeants. Ils doivent d'abord donner l'exemple d'une compréhension et d'une acceptation des besoins des personnes handicapées, des aidants, des enfants vulnérables et de ceux qui ont perdu leur conjoint. La communication de l'église peut générer le sentiment « j'ai ma place » et « l'église a une place pour moi ».

	Oui	En cours	Non	N/A
1. Notre église a-t-elle élu un responsable du MAP qui siège au conseil d'administration de l'église et coordonne les activités spéciales et les ministères ?	☐	☐	☐	☐
2. Un budget a-t-il été prévu pour le MAP ?	☐	☐	☐	☐
3. Notre église a-t-elle prévu un budget pour l'interprétation pour les sourds ?	☐	☐	☐	☐
4. Le pasteur et les membres du conseil de l'église ont-ils suivi le cours en ligne de la Communauté d'apprentissage adventiste pour le MAP ?	☐	☐	☐	☐
5. Les enseignants (école du sabbat, éclaireurs, etc.) ont-ils reçu une formation pour travailler avec des adultes et des enfants handicapés ?	☐	☐	☐	☐
6. Le responsable du MAP de votre église a-t-il été encouragé à suivre un cours sur la santé mentale (par exemple, les premiers secours en santé mentale) et à partager les ressources avec la congrégation ?	☐	☐	☐	☐
7. Des aménagements raisonnables sont-ils effectués lorsque des personnes handicapées occupent des fonctions de direction de culte, par exemple, des membres de la chorale, des lecteurs, des musiciens ?	☐	☐	☐	☐
8. Le personnel de l'église a-t-il reçu une formation sur la sensibilisation aux handicaps ?	☐	☐	☐	☐
9. Les possibilités de leadership sont-elles offertes aux personnes handicapées et aux membres sourds ?	☐	☐	☐	☐